

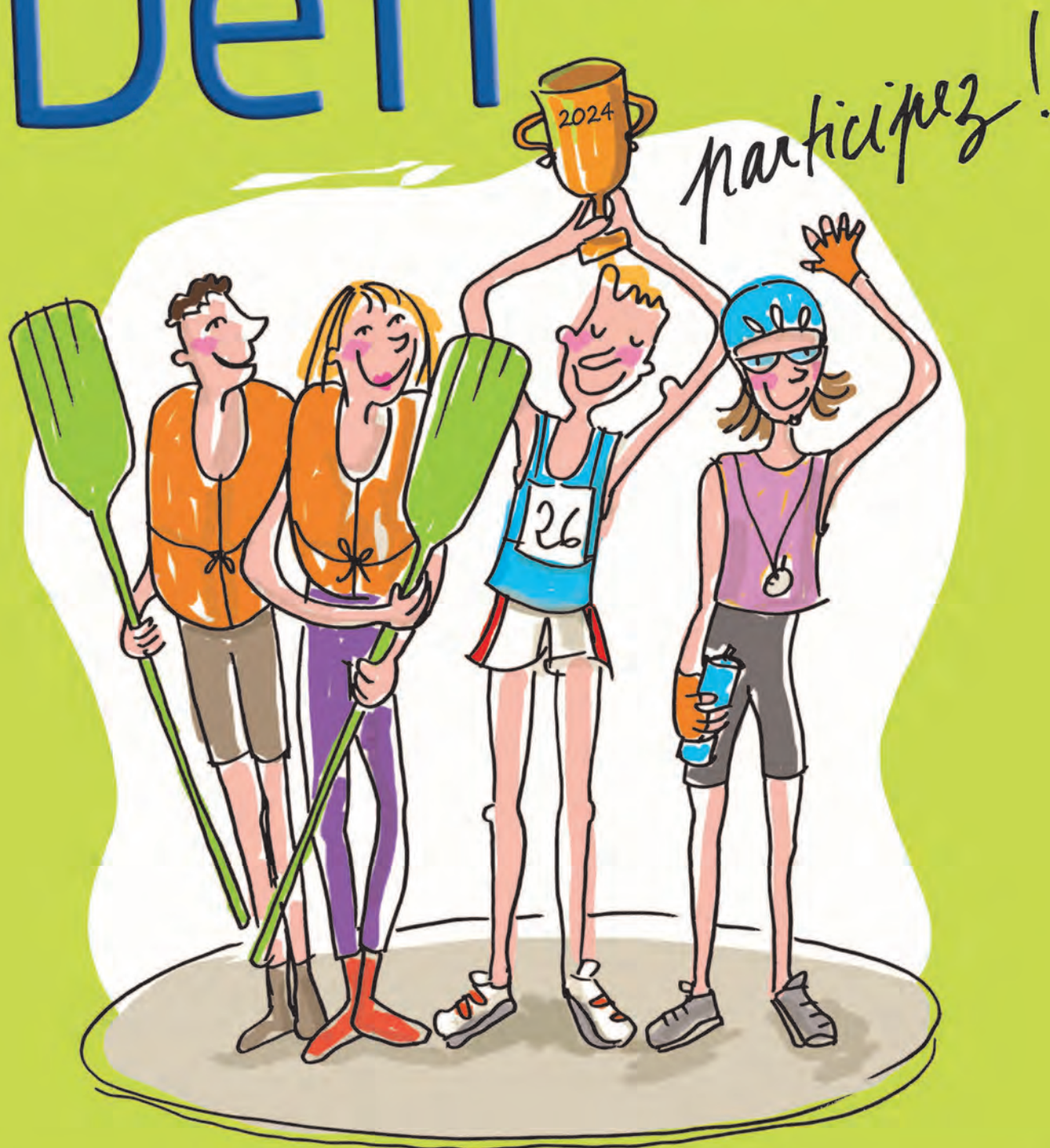
Jeudi 12 septembre 2024

PARC DE SAINT-CYR

26^e → COURSE À PIED → VTT → CANOË

Défi

INTER
ENTREPRISES



L'esprit d'équipe

GRAND POITIERS
communauté urbaine



participez!

Favorisez l'esprit d'équipe dans un cadre convivial

Le Défi inter-entreprises est un challenge qui propose, le temps d'une soirée, de quitter le terrain des affaires pour le terrain de sport.

Cette manifestation connaît depuis ses débuts un succès grandissant et mobilise de nombreuses entreprises et établissements publics. Ainsi l'an dernier, plus de 650 équipes ont participé au défi.

Par ce challenge, Grand Poitiers **favorise les échanges entre entreprises** et contribue au rapprochement des acteurs économiques du territoire communautaire.

Le Défi a également vocation à privilégier, dans un cadre moins formel que l'entreprise, les relations entre salariés et dirigeants. Car au-delà de la compétition, ce qui prime durant la manifestation, c'est avant tout la **convivialité et la bonne humeur**.

Clôture des inscriptions : 5 septembre 2024

Majoration de 20 € par équipe si inscription entre le 2 et le 5 septembre 2024

Inscriptions en ligne sur : www.defi-entreprises.fr



Composez une équipe dynamique au sein de votre entreprise

Pour participer, vous devez composer une ou plusieurs équipes de quatre personnes. La rencontre sportive se déroule entre lac et forêt sous la forme d'un relais dans l'espace protégé du Parc de Saint-Cyr. Un coureur à pied débute l'épreuve par un parcours de 3 500 mètres, un vététiste prend le relais sur 7 000 mètres et 2 canoéistes finissent le challenge sur un parcours de 600 mètres sur le lac (Cette dernière épreuve est susceptible d'évoluer en fonction de l'autorisation de baignade en vigueur).



Patrick Montel animera les épreuves et la soirée !

Inscrivez-vous dès maintenant...

Le droit d'inscription est de 385 € TTC par équipe pour les entreprises de Grand Poitiers et 400 € TTC pour celles hors Grand Poitiers. Majoration de 20 € par équipe si inscription entre le 2 et le 5 septembre 2024.



Après le sport, le réconfort !

Pour prolonger la rencontre, tous les participants sont conviés le soir même à un dîner de clôture organisé au Parc des Expositions de Grand Poitiers.

Durant cette soirée, plusieurs trophées récompenseront les équipes qui se seront distinguées :

- ▶ Une coupe aux cinq premières équipes de chaque catégorie (masculine, féminine, mixte).
- ▶ Un prix à la première équipe de la catégorie entreprise de moins de 10 salariés.
- ▶ Un prix aux 3 équipes qui auront apporté le plus d'ambiance.

Dans le même temps, chaque équipe pourra visionner ses performances lors d'une projection du film réalisé sur l'épreuve.



Déroulement de la journée

16h

Ouverture du secrétariat pour retirer vos dossards

17h45

Tous les participants sont en tenue et les coureurs à pied sont sur la ligne de départ.

18h

Le départ des épreuves est donné au coureur à pied qui débute le challenge.

20h30

Tous les compétiteurs se retrouvent pour une soirée festive au Parc des Expositions de Grand Poitiers.



Conseils pratiques

Les certificats médicaux sont valables pour une durée de 3 ans uniquement dans le cadre d'un renouvellement d'une licence de fédération. Les coureurs non licenciés doivent toujours disposer d'un certificat médical de moins d'un an au jour de la compétition.

Les différentes équipes devront se munir d'un vélo et d'un casque pour l'épreuve de VTT.

Les équipes auront la possibilité de personnaliser leur tenue aux couleurs de leur entreprise, sachant que le port du dossard (250 x150 mm) sera exigé sur le devant des maillots des participants aux épreuves de course à pied et de VTT, et sur le dos pour l'épreuve de canoë.

Pour vos déplacements, privilégiez le covoiturage et pour un défi réussi, pensez à vous munir d'une gourde remplie d'eau.

Le comité d'organisation prend en charge :

L'accueil, la sécurité sur les différents parcours, les dossards et le classement.

Renseignements

Grand Poitiers Communauté urbaine
Direction Économie - Emploi - Enseignement supérieur
Tél. 05 49 52 35 97
www.grandpoitiers.fr/defi-interentreprises

Inscriptions

Défi Entreprises Communication
www.defi-entreprises.fr
En cas de problème : v.anturville@defi-entreprises.fr
Tél. 07 50 07 03 36

Renseignements techniques

Jean-Pierre Forestier
Tél. 06 60 77 07 57
www.defi-entreprises.fr

Organisé par Grand Poitiers avec le concours de la Mairie de Chasseneuil-du-Poitou, de la Mairie de Beaumont Saint-Cyr, de la Mairie de Poitiers, de la Gendarmerie Nationale, et du Parc de Saint Cyr